



RAPPORT SOMMAIRE DU MAIRE SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2019

Le rapport financier consolidé est maintenant déposé. Nous vous présentons le sommaire de l'information financière.

Le rapport détaillé est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

L'année 2019 se termine avec un surplus de l'exercice de 696 394\$. De ce montant une remise de 117 743\$ pour le transport en commun est transférée au surplus réservé. Le surplus libre au 31 décembre 2019 est de 1 096 532\$.

Une portion importante de ce surplus sera utilisée pour plusieurs projets déjà planifiés, tels :

▪ Portion surplus vieux village	2020	250 000\$
▪ Remplacement du camion incendie	2020	250 000\$
▪ Projet du budget participatif	2020	60 000\$

Ce qui laisse un surplus réel libre de seulement 786 532 \$. La dette est de 8 303 400\$. De ce montant, 3,7 millions sont à la charge du gouvernement (subvention).

Nous soulignons le travail rigoureux réalisé par les auditeurs externes afin de valider nos opérations en respect avec les Lois et les normes comptables.

Les auditeurs réalisent entre autres :

- Validation des éléments financiers en lisant l'ensemble des procès-verbaux de la Municipalité;
- Évaluation des contrôles intérimaires (92 tests réalisés);
- Conciliation de la taxation annuelle;
- 12 tests sur la taxation et les revenus;
- 12 tests sur les revenus de droits de mutation;
- Vérification de 100% des revenus de transfert (subvention);
- 6 tests sur la section autres revenus;
- Validation des quotes-parts, contrats importants et honoraires professionnels;
- 24 tests sur le traitement de la paie;
- Validation des dépenses en immobilisation;
- Validation par test sur les autres dépenses;
- Vérification des conciliations bancaires;
- Validation de la dette, des comptes fournisseurs et des débiteurs.

Cela permet aux auditeurs de confirmer les résultats de la Municipalité et des normes comptables.

La Municipalité continue de gérer avec attention les deniers publics dans le but d'offrir des services de qualité selon les ressources disponibles.

Alexandre Bélisle
Maire